



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 3 OCTOBRE 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le lundi trois octobre deux mille seize, au 94, rue de l'Église, à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur André-Marcel Évéquoz, maire, à laquelle session étaient présents :

Madame Manon Cadieux, messieurs André Trudel, Éric Lévesque, Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette, tous conseillers, et formant la totalité du conseil.

Absence : Madame Mireille Campeau, conseillère

Étaient également présents : Madame Manon Lambert, directrice générale et monsieur Jacquelin Millette, inspecteur municipal.

---

**POINT 1  
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est 19 h 30, le maire ouvre l'assemblée.

**POINT 2  
LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

**16-10-166**

**POINT 3  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par : Manon Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis en ajoutant les sujets suivants au point varia :

- A) Propriété du 134, chemin de Parent
- B) Comité des Fêtes de Mont-Saint-Michel – Assurance pour un événement

**16-10-167**

**POINT 4  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2016**

---

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016 a été transmise aux membres du conseil;

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 septembre 2016 soit approuvé.

**16-10-168**

**POINT 5**  
**CONSIDÉRATIONS DES COMPTES – SEPTEMBRE 2016**

---

Il est proposé par : André Trudel  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil accepte les registres de chèques suivants:

- le registre des chèques-salaires, portant les numéros D1600214 à D1600231, totalisant 8 455,37 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2016;
- le registre des chèques-généraux, portant les numéros CP1600455 à CP1600489, totalisant 93 217,71 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2016;
- La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles, pour payer ces comptes.

**16-10-169**

**POINT 6**  
**CORRESPONDANCE**

---

Il est proposé par : Aurèle Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La correspondance soit acceptée telle que lue.

**PROVENANCE**

- De la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Communiqué de presse – Rendement bi-annuel des collectes (bac noir – bac vert – bac brun).
- Du Réseau BIBLIO Laurentides – Invitation à une rencontre annuelle

**POINT 7**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Quelques citoyens, quatre (4), étaient présents.

- Une étudiante du 5<sup>e</sup> secondaire, programme « Chimie-Physique » de la Polyvalente St-Joseph, Carrie-Ann Grosleau, demande aux membres du conseil une commandite pour un voyage scientifique à Orlando, en Floride, en échange de travail bénévole d'environ 50 heures. Le Conseil est favorable et autorise un don de 620 \$.

**16-10-170**

**POINT 8**  
**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL)**

---

Il est proposé par : Aurèle Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel approuve les prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL), telles que présentées.

16-10-171

**POINT 9**  
**APPUI – RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

---

ATTENDU QUE l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment saisi le conseil municipal de Mont-Saint-Michel des enjeux reliés aux récentes décisions prises par le gouvernement du Québec notamment en matière de finances publiques et de santé et services sociaux;

ATTENDU le projet OPTILAB qui vise la centralisation des laboratoires médicaux des hôpitaux des Laurentides vers Laval;

ATTENDU la perte de la proximité des services à la population ainsi que leur éloignement suite à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux en cours;

ATTENDU QUE ces réorganisations touchent aussi les professionnels et techniciens œuvrant dans la région notamment, mais non limitativement de la façon suivante : épuisements professionnels, diminution de la qualité de vie au travail et exode des travailleurs et travailleuses vers les grands centres urbains;

ATTENDU QU'en vertu de ce qui précède, les conséquences économiques dans la région des Laurentides et plus précisément sur Mont-Saint-Michel et sa région seront importantes;

ATTENDU QUE Mont-Saint-Michel est préoccupé quant à son avenir en regard de ces différentes politiques gouvernementales et entend protéger les services publics et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

Il est proposé par : Manon Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel appuie les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin de protéger les acquis, les emplois ainsi que la qualité de vie et les services offerts à la population de notre région et invite la MRC à adopter la présente résolution.

16-10-172

**POINT 10**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB QUAD HAUTS-SOMMETS**

---

ATTENDU la demande d'aide financière pour l'entretien des sentiers quads du Club Quad Hauts-Sommets, datée du 21 septembre 2016;

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel avise le Club Quad Hauts-Sommets qu'elle ne donnera pas suite à leur demande d'aide financière pour l'entretien des sentiers quads, et leur souhaite tout le succès possible dans leur levée de fonds.

16-10-173

**POINT 11**  
**AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – 75 000 \$ - MTMDT – CONFIRMATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS – DOSSIER N° 00023941-1 – 79110 (15)**

---

ATTENDU la contribution financière de 75 000 \$ accordée pour l'exercice financier 2016-2017 par le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, relative à des travaux d'amélioration de la Montée du Lac Gravel et du chemin Tour-du-Lac-Gravel;

ATTENDU QU'à ce jour, un montant de 155 416,15 \$ a été déboursé sur le projet évalué à 800 000 \$;

Il est proposé par : Pascal Bissonnette  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la Montée du Lac Gravel et le chemin Tour-du-Lac Gravel pour un montant subventionné de 75 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses, sur la Montée du Lac Gravel et le chemin Tour-du-Lac-Gravel dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**16-10-174**

**POINT 12**

**AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – 18 000 \$ -  
MTMDET – CONFIRMATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS – DOSSIER  
N° 00022799-1 – 79110 (15)**

---

ATTENDU la contribution financière de 45 000 \$ accordée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, relative à des travaux d'amélioration de la Montée du Lac Gravel et du chemin Tour-du-Lac-Gravel;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2016-2017 la Municipalité doit recevoir le second versement, soit 18 000 \$;

ATTENDU QU'à ce jour, un montant de 155 416,15 \$ a été déboursé sur le projet évalué à 800 000 \$;

Il est proposé par : André Trudel  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la Montée du Lac Gravel et le chemin Tour-du-Lac Gravel pour un montant subventionné de 18 000 \$, pour l'année 2016-2017, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses, sur la Montée du Lac Gravel et le chemin Tour-du-Lac-Gravel dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**16-10-175**

**POINT 13**

**ACCEPTATION PROVISOIRE – TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES  
INSTALLATIONS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE  
– PROJET N° F1415198**

---

ATTENDU QUE la Municipalité de Mont-Saint-Michel a octroyé le contrat de la mise aux normes des installations de production et de distribution d'eau potable à « Groupe Québéco inc. »;

ATTENDU la recommandation de monsieur Jessee Tremblay, ing., de la firme « Les Consultants SM inc. », le tout tel que décrit dans le décompte progressif #10 daté du 24 août 2016;

ATTENDU la réception provisoire des travaux et les retenues de 5% au montant de 64 164,98 \$, plus taxes;

Il est proposé par : Pascal Bissonnette  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil autorise le paiement des retenues de 5% au montant de 73 773,69 \$, taxes incluses et que le montant requis de cette dépense soit puisée à même les disponibilités du règlement d'emprunt 15-164.

**16-10-176**

**POINT 14  
PROLONGATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DES  
COURS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – HIVER 2015-2016**

---

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 15-10-144 la Municipalité octroyait le contrat de déneigement et sablage des cours des bâtiments municipaux pour l'hiver 2015-2016 à « 9079-9149 Québec inc. »;

ATTENDU QUE par ladite résolution, la Municipalité pouvait se prévaloir l'option de prolongation d'une année, soit l'hiver 2016-2017;

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité se prévaut de l'option de prolongation d'une année pour le contrat de déneigement et sablage des cours des bâtiments municipaux, pour l'hiver 2016-2017, et ce aux mêmes prix et mêmes conditions du contrat.

**16-10-177**

**POINT 15  
INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – COLLOQUE DE ZONE 03 -  
ADMQ**

---

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tiendra les 27 et 28 octobre 2016 le « Colloque de zone 3 » à Val-David

Il est proposé par : Éric Lévesque  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité autorise madame Manon Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer au colloque annuel de l'Association des directeurs municipaux de la zone Laurentides, les 27 et 28 octobre 2016 à Val-David.
2. Les frais d'inscription de 195 \$ soient payés par la municipalité ainsi que les frais de déplacement.

**POINT 16  
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS  
– AN 3**

---

Ce point est annulé. En 2016-2017, aucun pompier ne suivra la formation « Pompier I » ni aucune autre formation.

16-10-178

**POINT 17  
DÉMISSION - POMPIERS**

---

Il est proposé par : Aurèle Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité accepte la démission des pompiers volontaires suivants en date de la présente résolution :

- Stéphane Bélisle
- Hugo Millette

16-10-179

**POINT 18  
VARIA – PAROLE AU CONSEIL**

**A) PROPRIÉTÉ DU 134, CHEMIN DE PARENT**

---

ATTENDU l'ordonnance du juge de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle, datée du 18 février 2016 concernant l'insalubrité de la propriété du 134, chemin de Parent;

ATTENDU QU'en date du 3 octobre 2016, une inspection a été effectuée à ladite propriété et que les travaux de nettoyage n'étaient pas complétés avant l'échéance, de ladite ordonnance, soit le 30 juin 2016;

Il est proposé par : Manon Cadieux  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité prenne les mesures requises, aux frais du propriétaire, afin de faire disparaître la cause d'insalubrité sur la propriété sise au 134, chemin de Parent.

**POINT 18  
VARIA – PAROLE AU CONSEIL**

**B) DEMANDE – COMITÉ DES FÊTES DE MONT-SAINT-MICHEL**

---

Monsieur le conseiller Pascal Bissonnette et président du Comité des Fêtes de Mont-Saint-Michel, demande aux membres du conseil si le Comité peut bénéficier d'une assurance responsabilité pour l'événement de l'été 2017 à Mont-Saint-Michel « Famili-Fest ».

La direction générale fera la demande d'un avenant aux assurances de la Municipalité pour cet événement.

16-10-180

**POINT 19  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par : André Trudel  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La séance soit levée. Il est 20 h 45.

---

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ  
Maire

---

MANON LAMBERT  
Directrice générale